



# LE PETIT RECHIGNIEN

*Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq*

## **Editorial**

Encourager la pratique sportive et le bien manger pour être mieux dans sa tête et dans son corps : c'est l'objectif de l'opération menée par la ville de Recquignies depuis de longues années dont la neuvième édition se déroulera entre le 26 et le 30 juin 2017. Plus d'une dizaine d'activités sportives sont recherchées, avec une nouveauté par an : 2017 avec l'arrivée de l'aire « multisports » près de l'hôtel de ville, le comité de pilotage a souhaité aborder le « roller ». A l'occasion de cette fin d'année scolaire, peut-être l'envie de découvrir de nouvelles activités sportives ? Le rendez-vous annuel proposé aux enfants est justement l'occasion de tester gratuitement des disciplines à l'école (athlétisme, course d'orientation, danse, football, judo, équitation, archerie, volley-ball, VTT, etc.) et de tester la convivialité des repas du terroir avec les petits copains.

Organisée par la commission de Politique de la ville en partenariat avec l'agence régionale de santé, cette action est en effet une opération de promotion du sport pour tous dans notre village. Une vraie fête du sport et une vraie opportunité d'enfiler les baskets. Objectif : inciter les enfants à pratiquer une activité physique de manière régulière et encadrée, et à essayer une discipline à la rentrée de septembre dans les associations réchigniennes. C'est pourquoi, la ville maintient la promotion de la 1<sup>ère</sup> licence gratuite. Renseignez-vous dans les clubs. Sur l'année, de nombreuses animations sont aussi organisées (semaine du fruit, semaine de l'eau, semaine du produit laitier, etc.), afin de sensibiliser le plus grand nombre aux bienfaits de l'activité physique et sportive, mais aussi de l'eau minérale, des produits laitiers, des fruits. Après de nombreuses années d'animations de cirque dans les écoles, les enfants ont été récompensés par une séance gratuite lors de la venue du cirque Ritz en février dernier.

Chaque année, la commission et son comité de pilotage choisissent un cadeau utilitaire de communication pour parler de l'action : en 2017, cela sera un petit sac de sport. Enfin, au travers des actions sur l'année, les parents sont invités à participer, n'hésitez pas à vous rapprocher des enseignants lors des opérations de sensibilisation menées comme sur les fruits, l'eau ou les produits laitiers. Sportez-vous bien à Recquignies!

*Pour la commission et le comité de pilotage, Jean-Paul Vicente, Adjoint au Maire*

## **Aménagement du site de la Feutrerie**

Sur le site de la Feutrerie, de nouvelles structures vont venir compléter, dans quelques semaines, celles qui sont déjà installées. En effet, l'équipe municipale a décidé de finaliser cet endroit de détente et de loisirs en implantant de nouveaux agencements affectés à toute tranche d'âge.

Pour les sportifs, outre les pistes de pétanque, un nouveau terrain de tennis, une zone de remise en forme composée de six agrès de fitness extérieurs ainsi qu'une station de Workout donneront aux adeptes l'occasion de travailler la force, la souplesse et l'équilibre en plein air. Les jeunes adolescents pourront s'exprimer davantage sur l'espace skate-board avec l'addition d'une pyramide 3 pans qui complétera cet ensemble tant convoité. Les plus jeunes, de 2 à 8 ans, ne sont pas oubliés, en effet un endroit sécurisé leur est consacré avec une composition de plusieurs jeux adaptés à leur âge.

Pour compléter et permettre aux parents mais aussi aux personnes souhaitant se détendre dans un endroit aménagé à cet effet, de nouvelles tables de pique-nique, des bancs et des poubelles vont être parsemés sur ce terrain qui devient un endroit où on pourra passer quelques moments de répit loin des soucis de tous les jours.

C'est un investissement de 132 064.25 € TTC.

## Travaux réalisés par le Service Technique

Réalisation d'un local pour le C.C.A.S. dans l'ancienne bibliothèque de la Mairie. Création d'un talus pour plantations, installation de poubelles, d'une table de ping-pong et d'une table de pique-nique au terrain de la Feutrierie. Réalisation d'un parcours au sol à l'école maternelle de Rocq. Installation de panneaux signalétiques des bâtiments et commerces.



### Distribution des bons de ducasse aux Anciens

La distribution des bons de ducasse aux Anciens aura lieu le mercredi 21 juin 2017 à partir de 14h00 en Mairie. Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans, résider sur la commune et avoir des ressources inférieures au barème d'admission à l'aide sociale (9 638.00€ pour une personne seule et 14 963.00€ pour un couple).

**Fournir impérativement l'avis d'imposition ou de non-imposition 2016.**

### Départ en sixième

Comme chaque année, la Municipalité offrira aux enfants entrant en sixième à la rentrée prochaine un dictionnaire de leur choix (le vendredi 16 juin 2017 à 17h30 à la Médiathèque) ainsi qu'un baptême de l'air à l'aérodrome de la Salmagne (le jeudi 08 juin 2017 à partir de 17h00). En cas d'intempéries, il pourra avoir lieu le 15 ou le 22 juin 2017.

**Afin d'éviter tout problème le jour du baptême de l'air, il est demandé que chaque enfant ait rendu son autorisation parentale. Faute de quoi il ne pourra y participer.**



**Caroline DETREZ, Infirmière libérale de soins à domicile**  
**26, chemin des Foyaux, 59245 Recquignies / 06.89.36.62.01**



### Pharmacie de garde

Connectez-vous au site Internet <http://www.servigardes.fr> ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Pour Recquignies, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50). **A noter que la pharmacie Dalkowski sera de garde du samedi 03 juin 14h00 au mardi 06 juin 2017 12h30, du samedi 24 juin 14h00 au mardi 27 juin 2017 12h30 et du mardi 11 juillet 12h30 au samedi 15 juillet 2017 12h00.**



### LE PETIT RÉCHIGNIEN

**Comité de Direction**  
Ghislain Rosier

**Comité de Rédaction**  
Denis Drousie & Daniel Philippe

**Comité de Relecture**  
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

**Impression et Tirage**  
Médias-Services Maubeuge,  
1.000 exemplaires

**Distribution**  
Service Technique

### PROCHAINE PUBLICATION

**Date de parution**  
Vendredi 28 juillet 2017

**Date de dépôt limite des articles**  
Vendredi 07 juillet 2017

*Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction..*

### MAIRIE DE RECQUIGNIES

**Place de la République**  
59245 Recquignies

**Tél : 03.27.53.02.50**  
**contact@mairie-recquignies.fr**

[www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)

## Accueil de loisirs des vacances de printemps



Durant les vacances de printemps, l'accueil de loisirs des 6/17 ans s'est tenu dans une salle du restaurant scolaire de 09h00 à 17h00 avec Jimmy et Djamila, la directrice. Les activités proposées ont remporté un grand succès auprès des enfants inscrits : piscine, atelier culinaire « Top Chef » (réalisation de gâteaux au chocolat et tiramisu avec les parents et les mamies), intervention de l'artiste « Philamin » (pour un spectacle scientifique et musical interactif avec les enfants), réalisation d'œufs de Pâques, activités de plein-air et participation des



éducateurs sportifs du Conseil Général du Nord pour initier les enfants à l'escrime, l'athlétisme et au badminton, une première pour certains enfants. Des sorties ont également été organisées au cinéma Ociné de Maubeuge et au Val Joly. Ils ont réalisé des mangeoires à pomme et des porte-crayons avec la maison de l'artisan Bois-Nature le matin et un « Laser Tag » l'après-midi où les enfants étaient dans l'action du combat et où l'esprit d'équipe était de rigueur.

**La Médiathèque** sera ouverte du 10 au 22 juillet 2017 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00, et le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Du 24 juillet au 02 septembre, elle sera ouverte aux horaires habituels. Elle sera par contre fermée tous les samedis de juillet et d'août.

**L'agence postale communale** sera ouverte du 10 juillet au 05 août 2017 aux horaires habituels. Elle sera fermée du 07 au 26 août 2017 inclus. Pendant cette période, les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) peuvent se rapprocher de la poste de Boussois.

**La Mairie** sera ouverte du 10 juillet au 31 août 2017 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h45. Elle sera fermée les samedis et le lundi 14 août 2017.



## Remise des diplômes du Travail

La traditionnelle cérémonie de remise des diplômes d'honneur du travail s'est déroulée le vendredi 28 avril 2017 à l'Hôtel de Ville. M. Gérard Maugars, 1<sup>er</sup> adjoint, a présidé cette remise au cours de laquelle les 7 récipiendaires présents ont reçu leur diplôme, ainsi qu'un parapluie et une bouteille de champagne, de la main des membres du conseil municipal.



## Cérémonie du 19 mars

Le dimanche 19 mars 2017, M. Gérard Maugars, 1<sup>er</sup> adjoint, les élus, l'Harmonie, les représentants de l'A.R.A.C. et quelques administrés se sont rendus au monument aux morts sur la place des Combattants d'A.T.M. à Rocq pour y déposer une gerbe à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Tous se sont ensuite retrouvés à la salle du Millénaire pour le vin d'honneur.



### HÔTEL DE VILLE

#### Du lundi au jeudi

09h00 à 11h45  
et de 13h45 à 16h45  
(17h30 le mercredi)

#### Vendredi

09h00 à 11h45

#### Samedi

10h00 à 12h00

*Place de la République*

### MÉDIATHÈQUE

#### Lundi et Mardi

14h00 à 17h30

#### Jeudi et Vendredi

14h00 à 18h00

#### Mercredi et Samedi

10h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h30

*Place de Nice*

### AGENCE POSTALE

#### Lundi et Mardi

14h00 à 17h00

#### Mercredi

10h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

#### Jeudi et Vendredi

14h00 à 17h00

*Médiathèque medi@nice*

### HALTE GARDERIE

#### Lundi

08h15 à 12h15  
et de 13h00 à 17h00

#### Mercredi et Vendredi

08h15 à 12h15

**Halte Garderie « Les P'tits Loups », Association « Promotion de la santé »**

*Médiathèque medi@nice*

## Collecte des déchets verts en 2017

**Du 18 avril au 06 octobre 2017, la collecte des déchets verts fonctionnera de nouveau sur appel téléphonique pour la commune de Recquignies.** Elle sera assurée gratuitement par des structures d'insertion dans la limite de trois collectes sur cette période (à partir de la quatrième collecte, le passage sera facturé à hauteur de 5€).

**Comment procéder ?** Appelez l'équipe de collecte en charge du ramassage (AGIIE au 06.77.39.53.41 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ou au 06.73.55.11.81 le lundi de 09h00 à 12h00) et prenez rendez-vous en fonction des créneaux suivants (vous pouvez également envoyer un mail à [dechetsverts@gessa.fr](mailto:dechetsverts@gessa.fr), dans ce cas, la date de rendez-vous sera également confirmée par mail) : du lundi 12 au vendredi 16 juin 2017, du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2017, du lundi 07 au vendredi 11 août 2017, du lundi 04 au vendredi 08 septembre 2017, et du lundi 02 au vendredi 06 octobre 2017.

Sortez vos déchets sur le trottoir (de façon visible) le soir précédant votre rendez-vous de collecte (présentez vos sacs ouverts pour que le personnel de collecte en vérifie le contenu).

**Ce qui est accepté :** les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les entretiens des massifs floraux, les feuilles mortes, les branchages. De préférence dans de petites poubelles, dans des cartons ou des sacs plastiques.

**Ce qui ne sera pas collecté :** les poubelles et les sacs trop lourds (de plus de 20kg), les déchets trop volumineux (branches de plus d'1.5m de longueur et de 2cm de diamètre) et tout autre déchet non mentionné précédemment (terre, cailloux, plastique, ordures ménagères, etc.).



### Règles de sécurité à l'occasion des Foulées Réchigniennes du 04 juin 2017

Les 29èmes Foulées Réchigniennes approchent et tout le monde pourra comprendre, au regard des actualités, que les mesures de sécurité de cet événement seront accrues en cette nouvelle édition.

**Les véhicules sur le circuit seront limités aux véhicules de la direction et de l'organisation de la course, à tous les véhicules de sécurité, de secours et de service d'ordre. Par mesure de sécurité, il sera demandé aux riverains de ne pas laisser leur véhicule en stationnement sur le bas-côté du circuit.** Pour rappel, le circuit emprunte sur deux tours la rue René Fourchet, la rue Armand Beugnies, la rue et le chemin d'Ostergnies. Le chemin des Bons Pères, le chemin des Wetz, la rue du Biez, les cités Jean Rostand et Pablo Néruda seront également soumises à ces mêmes mesures.

Le parking d'Aldi (sous réserve de l'accord de la société) et la place des A.T.M. pourront servir pour stationner les véhicules entre 08h00 et 12h00 : le dépôt doit avoir lieu avant 08h00 et la reprise aux alentours de 12h00. Aucune reprise du véhicule ne sera autorisée pendant cette tranche horaire. Si vous avez besoin de votre véhicule pour une sortie prévue dans cette tranche horaire alors il est absolument indispensable de sortir son véhicule hors du circuit au plus tard à 08h00 le dimanche 04 juin 2017. Pour permettre aux usagers de la rue de la Barque de sortir de leurs habitations, la rue pourra s'emprunter exceptionnellement dans les deux sens, mais elle sera bloquée au niveau de la place des A.T.M. **Les services de Police pourront vérifier le circuit et ordonner la mise en fourrière d'un véhicule** ne respectant pas les mesures énoncées ci-dessus, aux frais du propriétaire.

Les coureurs ne pourront pas stationner leur véhicule sur le circuit : ils pourront se stationner sur la D236 du rond-point de la rue du Biez au rond-point de Cerfontaine, sur le chemin des Bons Pères sur une file, sur le parking de la Gare et sur la Place de Nice.

Seule la direction de la course pourra autoriser la libération des mesures prévues normalement jusqu'aux environs de 12h00. L'ensemble de ces mesures est inhérent à la mise en place des exigences de sécurité, et sous réserve de modifications, à la demande des services de la Préfecture.



### PERMANENCE DES ÉLUS

**M. Philippe Daniel,**  
5<sup>ème</sup> Adjoint

#### Prochaine permanence

04 septembre 2017 de 14h00 à 15h30 à la salle du Millénaire

#### Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

### ASSISTANTE SOCIALE

**Remplaçant de Mme Charlet**  
non connu à ce jour

#### Prochaines permanences

Dates non connues à ce jour à la Médiathèque [medi@nice](mailto:medi@nice)

*Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.*

### CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

**M. Hiraux Mickaël,**  
Canton de Fourmies

#### Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00  
en Mairie de Fourmies

*Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos, contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou par mail à [aurelieperot59@gmail.com](mailto:aurelieperot59@gmail.com)*

## Travaux de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (I.G.N.)

Sur proposition du Directeur départemental des territoires et de la mer et du Secrétaire général de la préfecture du Nord, **un arrêté préfectoral d'autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées est entré en vigueur le 10 mars 2017, et ce pour une durée de validité de 5 ans.** Celui-ci concerne les travaux de l'institut national de l'information géographique et forestière IGN.

Les agents de l'IGN chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de gravimétrie, de stéréo-préparation, de levée des données, de révision des cartes, de l'installation de repères et bornes, et de l'inventaire forestier national, les opérateurs privés opérant pour le compte de l'IGN et le personnel qui les aide dans ces travaux, sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation.

Concernant les opérations de l'inventaire forestier national, les agents pourront pratiquer au besoin dans les parcelles boisées, les haies, les alignements, les terres plantées d'arbres épars ou à l'état de landes ou de broussailles, des coulées pour effectuer des visées ou chaînages de distances, planter des piquets, effectuer des mensurations ou des sondages à la tarière sur les arbres, apposer des marques de repère sur les arbres ou les objets fixes du voisinage.

## Initiative Emploi Jeunes - Communiqué de l'A.F.P.A.

**Vous avez entre 16 et 25 ans révolus, vous êtes sans emploi et ne suivez ni études, ni formation ? L'AFPA vous accompagne afin que vous profitiez de services individualisés :** conseil, aide à la construction de votre projet, suivi personnalisé, appui dans vos démarches (logement, santé, vie sociale, etc.), développement personnel, coaching, valorisation de vos compétences métiers, mise en situation professionnelle sur les plateaux techniques de l'AFPA, immersion en entreprise, accompagnement dans votre recherche (emploi, formation, alternance, préparation aux concours, création d'entreprise)

Pour plus de renseignements, prenez contact avec les conseillers en parcours professionnel du centre AFPA situé 2 rue de l'Arsenal, 59131 Rousies : Bénédicte Deghaye ([benedicte.deghaye@afpa.fr](mailto:benedicte.deghaye@afpa.fr)) et Sullivan Skiba ([sullivan.skiba@afpa.fr](mailto:sullivan.skiba@afpa.fr)).

*L'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) est depuis plus de 65 ans le premier organisme de formation professionnelle qualifiante. Sa mission première n'a pas changé : vous former à l'emploi. Membre du service public de l'emploi, nous accompagnons les demandeurs d'emploi et les salariés sans discrimination à toutes les périodes de leur vie professionnelle (insertion, reconversion, professionnalisation). Nous sommes également au service du développement économique, de la croissance et de la compétitivité des entreprises en formant aux compétences dont elles ont besoin.*

## Nettoyage des fils d'eau

**La population est informée qu'un nettoyage des fils d'eau des rues aura lieu le mercredi 21 juin 2017 pour la zone 2 et le mercredi 12 juillet 2017 pour la zone 1 (le centre-ville est concerné par ces deux dates).**

*La zone 1 concerne les rues du bois de Rousies, P. Ronval, G. Herbecq, des Anciens Combattants, P. Durin, de la Brasserie, de la Paix, M-L. Delattre, Cité du Grand Bois, Cité de l'Orée du Bois, rue du Biez, Allée Basque et Cité J. Prévert. Quant à la zone 2 concerne les rues R. Fourchet, A. Beugnies, impasse Mousset, de la Barque, d'Ostergnies, P. Pécret, R. Nogent, J. Brel, rue du Biez (Pablo Neruda) et Cité J. Rostand.*

*Le centre ville concerne les rues de la Feutrierie, de la Gare, Place de la Gare, M. Druart, du 06 septembre, Place de Nice, Place Pasteur, résidence Les Charmes et l'Hôtel de Ville.*



## DÉCHETTERIES

**Jeumont** : Rue Notre-Dame de Lourdes (près du cimetière).

**Maubeuge** : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

*Du lundi au samedi de 09h00 à 18h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45 (horaires d'été jusqu'au 31 octobre 2017).*

*A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les horaires d'hiver seront appliqués.*

## CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

**Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre**

**1 place du Pavillon, 59603 Maubeuge Cedex**

**Accueil : 03.27.53.01.00**

*Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)*

## DÉCHETS

**Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.**

**Collecte des encombrants les 28 juillet et 29 novembre 2017.**

**Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous.**

*Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.*

## Vote des Taux Communaux et des Subventions Communales aux Associations

Taxes	2016	2017				Taux National 2016	Taux Moyen Départemental Nord 2016
	Taux	Base estimée	Taux	Produit	Variation Taux		
<b>Taxe d'habitation</b>	22.04%	1 560 000	22.04%	343 824	0.00%	24.38%	37.66%
<b>Foncier Bâti</b>	25.47%	1 534 000	25.47%	390 710	0.00%	20.85%	26.65%
<b>Foncier non Bâti</b>	57.10%	37 100	57.10%	21 184	0.00%	49.31%	55.76%
		<b>TOTAL</b>		<b>755 718</b>		<b>Vote à l'unanimité</b>	

Associations /Organismes	Subventions 2017	Subventions Except. 2017 et licences	Total
Les Archers de l'Écrevisse	500€	198€	698€
Association Sportive de Recquignies	7 700€	150€	7 850€
Chasse de Recquignies	300€	-	300€
Chasse de Rocq	300€	-	300€
Gymnastique « Avenir »	2 800€	60€	2 860€
Judo Club	400€	-	400€
Ping Pong Club Recquignies	1 700€	-	1 700€
Pêche « La Redoute »	1 200€	650€	1 850€
Madisonn Show	1 650€	450€	2 100€
COFR (Foulées Réchigniennes)	2 100€	-	2 100€
Boxe Française	800€	150€	950€
Harmonie de Recquignies	4 400€	150€	4 550€
Mémoire Verrière	300€	150€	450€
Amicale Jean Vilar	850€	150€	1 000€
OCCE Maternelle de Rocq	450€	-	450€
Amicale Paul Langevin	600€	150€	750€
CCAS Recquignies	68 000€	-	68 000€

### Compte Administratif 2016

#### Section de fonctionnement

Excédent 365 690,87€

#### Section d'investissement

Excédent 3 752 831,30€

Reste à réaliser 838 041,18€

Reste à recevoir 44 094,00€

*Nota : l'excédent en section d'investissement sera amputé par le montant des réalisations de 2017, à savoir l'aménagement de la Place de Nice et ses abords, les travaux de la rue Armand Beugnies, les travaux de la zone de la Feutrerie, etc.*

**Vote à l'Unanimité**

### Budget Primitif 2017

#### Dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement 1 942 208,96€

Virement à la section investissement 25 925,66€

Dépenses d'ordre de fonctionnement 67 642,20€

Total de dépenses de fonctionnement 2 009 851,16€

**Recettes de fonctionnement** 2 009 851,16€

#### Dépenses d'investissements

Dépenses réelles d'investissement 4 352 566,01€

Dépenses d'ordre d'investissement 40 066,00€

Total des dépenses d'investissement 4 392 632,01€

**Recettes d'Investissement** 4 392 632,01€

**Vote à l'Unanimité**

Elections Présidentielles - Canton de Fourmies - 3<sup>ème</sup> circonscription

Résultats du scrutin du 23 avril 2017 / Ville de Recquignies

	BV01		BV02		TOTAL	
Nombre d'électeurs inscrits	1120		590		1710	
Nombre de votants	771	68.84%	385	65.25%	1156	67.60%
Nombre de blancs	10	1.30%	3	0.78%	13	1.12%
Nombre de nuls	5	0.65%	3	0.78%	8	0.69%
Nombre de suffrages exprimés	756	98.05%	379	98.44%	1135	98.18%

Nicolas Dupont-Aignan	35	4.63%	16	4.22%	51	4.49%
Marine Le Pen	338	44.71%	161	42.48%	499	43.96%
Emmanuel Macron	99	13.10%	52	13.72%	151	13.30%
Benoît Hamon	20	2.65%	14	3.69%	34	3.00%
Nathalie Arthaud	9	1.19%	7	1.85%	16	1.41%
Philippe Poutou	8	1.06%	2	0.53%	10	0.88%
Jacques Cheminade	2	0.26%	1	0.26%	3	0.26%
Jean Lassalle	5	0.66%	1	0.26%	6	0.53%
Jean-Luc Mélenchon	158	20.90%	95	25.07%	253	22.29%
François Asselineau	11	1.46%	2	0.53%	13	1.15%
François Fillon	71	9.39%	28	7.39%	99	8.72%

Elections Présidentielles - Canton de Fourmies - 3<sup>ème</sup> circonscription

Résultats du scrutin du 07 mai 2017 / Ville de Recquignies

	BV01		BV02		TOTAL	
Nombre d'électeurs inscrits	1120		590		1710	
Nombre de votants	738	65.89%	363	61.53%	1101	64.39%
Nombre de blancs	81	10.98%	22	6.06%	103	9.36%
Nombre de nuls	17	2.30%	10	2.75%	27	2.45%
Nombre de suffrages exprimés	640	86.72%	331	91.18%	971	88.19%

Emmanuel Macron	242	37.81%	115	34.74%	357	36.77%
Marine Le Pen	398	62.19%	216	65.26%	614	63.23%

Tirage au sort des jurés

Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cour d'assises. Les jurés sont des juges à part entière. Le maire établit une liste préparatoire en tirant au sort publiquement un nombre de noms triple de celui prévu pour la commune, et ce à partir de la liste électorale. Si vous n'avez pas atteint 23 ans au cours de l'année civile qui suit, vous n'êtes pas retenus. Le maire avertit par courrier les électeurs qui figurent sur cette liste préparatoire et transmet la liste au greffe de la cour d'assises dont dépend la commune. **Le tirage au sort pour Recquignies aura lieu le jeudi 15 juin 2017 à 10h00 à l'Hôtel de Ville.**

*A noter que votre employeur ne vous rémunère pas pendant votre absence. Il doit vous fournir un document indiquant le montant de votre salaire ou tout document attestant une perte de revenu professionnel afin d'obtenir vos indemnités compensatrices. Votre employeur n'a pas à vous demander à prendre des jours de congés pour siéger à la cour d'assises. Votre absence est considérée comme un congé sans solde. Vous ne pouvez pas être sanctionné ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire en raison de cette absence.*



**Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017. Le scrutin est ouvert à 08h00 et clos à 18h00 (heures légales locales).**

Pour voter, il faut vous présenter au bureau de vote indiqué sur la carte électorale.

Dans les communes de 1 000 habitants ou plus, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité.

Les députés sont élus au suffrage universel direct, par les électeurs français inscrits sur les listes électorales, pour cinq ans (sauf dissolution de l'assemblée), au scrutin majoritaire à deux tours par circonscription.

Un député est un élu qui participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement à l'Assemblée nationale. Il peut déposer des propositions de loi, proposer des modifications au texte examiné par amendement et prendre la parole. Au titre du contrôle, le député peut interroger le gouvernement et mettre en cause sa responsabilité en signant une motion de censure qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés.

## Attention au défi de la baleine bleue !

Depuis le début du mois de mars 2017, un nouveau jeu dangereux, intitulé « *Blue Whale Challenge* » (le défi de la baleine bleue), cible les 12-15 ans sur les réseaux sociaux. Enrôlés par un parrain ou un tuteur, les adolescents se trouvent engagés dans une série d'une cinquantaine de défis de risque croissant (privation de sommeil, écoute de musiques violentes, scarifications) dont l'ultime étape conduit au suicide.

**Il s'agit d'une forme de cyber harcèlement.** Au fur et à mesure des défis, les parrains exercent une influence de plus en plus importante pouvant aller jusqu'aux menaces de mort. A ce jour, seuls quelques cas isolés d'adolescents participant à ce jeu ont été recensés en France et aucun cas mortel n'a été répertorié. Afin d'éviter que le « *défi de la baleine bleue* » ne fasse de victimes en France, il est important d'agir préventivement. Aussi, si vous voyez un jeune se lancer dans ces défis sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à le signaler en vous rendant au commissariat de police.

**Si vous ou l'un de vos proches êtes en danger, appelez immédiatement Police Secours en composant le 17 ou le 112.** Pour signaler des comptes cherchant à recruter des jeunes ou faisant l'apologie du « *Blue Whale Challenge* » sur Internet, utilisez la plateforme de signalement des contenus illicites de l'Internet (<https://www.internet-signalement.gouv.fr>).

## Mise en circulation du nouveau billet de 50€



Le nouveau billet de 50€ est entré en circulation dans la zone euro depuis le 04 avril 2017 dans le cadre du renouvellement progressif des coupures de la monnaie européenne. Il avait été présenté par la Banque centrale européenne (BCE) le 05 juillet 2016. Ce nouveau billet fait partie d'une série baptisée « *Europe* » car deux des signes de sécurité utilisés comportent un portrait de la princesse Europe, personnage de la mythologie grecque qui a donné son nom au continent. Les billets de 5€, 10€ et 20€ font déjà partie de cette série.

Les signes de sécurité des coupures de cette série sont perfectionnés afin de permettre une meilleure protection contre la contrefaçon. Le nouveau billet de 50€ conserve le brun comme couleur dominante et s'inspire aussi du thème « *Époques et styles architecturaux* ». Le billet de 50€ est le plus largement utilisé de la zone euro : il représente environ 45% du total de billets en circulation selon la BCE, soit plus de 8 milliards de coupures. La mise en place de la série « *Europe* » va se poursuivre sur plusieurs années pour les billets de 100€ et 200€, la coupure de 500€ ayant en revanche vocation à disparaître.

## Déclaration des revenus en ligne

Le service de déclaration des revenus en ligne a ouvert ses portes le mercredi 12 avril 2017. Pour les dates limites de déclaration en ligne, elles varient en fonction du département de résidence des contribuables. **Pour notre département, cette date est fixée au mardi 06 juin 2017 minuit.**

Attention, en 2017, les contribuables dont le revenu fiscal de référence en 2015 est supérieur à 28 000€ doivent effectuer leur déclaration de revenus par voie électronique en se rendant sur le site Internet officiel <https://www.impots.gouv.fr/portail> (sauf s'ils ne disposent pas d'un accès à Internet ou s'ils sont domiciliés dans un territoire avec une desserte numérique insuffisante).

## Lancement du nouveau simulateur de droits sociaux

En moins de 7 minutes, évaluez l'accès aux droits à 15 aides sociales nationales et à 10 aides locales en vous rendant sur le site Internet <https://mes-aides.gouv.fr> !

Ce simulateur permet de comparer votre situation personnelle aux critères des principales aides nationales comme le RSA, la CMU-C ou les allocations familiales. Grâce aux informations que vous transmettez, une estimation est donnée pour les aides auxquelles vous avez droit ainsi que leurs montants et conditions d'attribution. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à engager les démarches auprès des organismes ciblés.

Ce portail a pour but de lutter contre le non-recours aux prestations sociales en proposant un résumé clair et synthétique.



## Atelier collectif maternité

**Vous attendez un heureux événement et vous vous posez des questions sur le suivi de votre grossesse, sur les démarches administratives. La CPAM et la CAF organisent des ateliers collectifs pour vous permettre de rencontrer leurs conseillers.**

Ces ateliers ont pour but de vous donner des informations sur le suivi de votre grossesse (consultations obligatoires, échographies, examens complémentaires, rôle des professionnels de santé et des conseils pour prendre soin de votre santé et de celle de votre enfant) et des explications sur vos démarches administratives (prise en charge et remboursement des soins, congés maternité et paternité, indemnités journalières, prestations CAF pour l'accueil du jeune enfant, modes de garde, cessation ou reprise d'activité à temps partiel, etc.).

Pour connaître les prochaines dates et y participer, inscrivez-vous auprès d'un conseiller en Assurance Maladie, ou contactez le 36 46, ou envoyez un mail à [maternite@cpam-hainaut.cnamts.fr](mailto:maternite@cpam-hainaut.cnamts.fr).

### Aide au paiement d'une complémentaire santé

**Votre budget est en mauvaise santé ? Vous pouvez peut-être bénéficier de l'ACS pour vos dépenses de santé. Renseignez-vous auprès de votre CPAM !** Avec l'ACS, votre

cotisation annuelle pour une complémentaire santé est en partie prise en charge. Vous bénéficiez de tarifs sans dépassement d'honoraires quel que soit le médecin que vous choisissez. Vous ne faites pas l'avance des frais sur les honoraires pris en charge par l'Assurance Maladie et sur la part complémentaire si vous avez choisi un contrat de complémentaire santé sélectionné au titre de l'ACS. Vous pouvez automatiquement bénéficier de tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité. Le service social de votre CPAM est à votre écoute pour des informations, des conseils et un soutien personnalisé. Si l'ACS vous est accordée, vous avez 6 mois pour utiliser votre chèque et l'envoyer à l'organisme complémentaire choisi. Retrouvez la liste des contrats sélectionnés au titre de l'ACS pour leur bon rapport qualité/prix sur <http://www.info-acs.fr>.

#### Les médicaments génériques

**8 Français sur 10 utilisent des médicaments génériques. Le médicament générique répond aux mêmes exigences d'efficacité, de qualité et de sécurité que tout autre médicament.**

Un médicament est autorisé comme générique à partir du moment où il contient la même quantité du même principe actif que le médicament d'origine et qu'il se comporte de la même façon dans l'organisme : c'est la garantie qu'il est aussi efficace et aussi sûr. Il est contrôlé tout au long de sa fabrication. Chaque étape de la chaîne de fabrication du médicament est contrôlée par les autorités de santé françaises et européennes. Il soigne de nombreuses maladies, y compris les plus graves. Prescrit à l'hôpital ou en ville, par votre médecin généraliste ou votre spécialiste, le médicament générique soigne de nombreuses maladies, comme le cancer. Il est économique et civique. Utiliser des médicaments génériques est une action individuelle pour un bénéfice collectif.

**Votre médecin traitant est le spécialiste du traitement. Votre pharmacien est le spécialiste du médicament, il fait le choix, parmi les médicaments correspondant à la prescription du médecin, de celui qui vous conviendra le mieux. Faites leur confiance !**

#### Dépistage du cancer colorectal

**Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. Pourtant, quand il est dépisté tôt, il peut être guéri dans 9 cas sur 10. C'est pour cette raison qu'un programme national de dépistage, destiné aux hommes et aux femmes à partir de 50 ans, est organisé.**

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à retirer ce test chez votre médecin traitant à l'occasion d'une consultation. Votre médecin détermine, en fonction de votre histoire personnelle et familiale, si ce test est approprié. Si c'est le cas, il vous explique comment l'utiliser et vous le remet. Ce test, simple, rapide et indolore, est à faire chez vous. Il permet de prélever de manière très hygiénique un échantillon de vos selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique. Vous l'envoyez gratuitement par la poste, pour analyse, dans l'enveloppe T fournie avec le test. Indiquez la date à laquelle vous avez réalisé votre test, faute de quoi il ne pourra pas être interprété. Envoyez le sous 24 heures et évitez de le poster les veilles de jours fériés. Les résultats vous sont adressés sous 15 jours ainsi qu'à votre médecin traitant.

Le test et son analyse sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais de votre part. La consultation chez votre médecin traitant est prise en charge dans les conditions habituelles par votre régime d'assurance maladie et votre complémentaire santé, de même que la coloscopie en cas de test positif.

#### La CAF accompagne les parents en situation de séparation

La séparation amène un grand nombre de changements. La Caf du Nord, en partenariat avec la médiation familiale et la justice, propose un accompagnement pour aider les parents à surmonter les conflits, le stress et à répondre aux besoins des enfants.



**Quel accompagnement pour les parents qui se séparent ?** Des séances d'information « *Parents après la séparation* » sont proposées aux deux parents en cours de séparation, de divorce ou déjà séparés/divorcés. Ce sont des séances d'information collectives animées par un avocat, un médiateur familial et un intervenant social de la Caf ou de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). C'est une offre complémentaire à l'offre de service de travail social de la Caf.

Les objectifs sont d'informer les parents sur les impacts de leur séparation, en les impliquant mieux dans l'organisation des modalités de la séparation, et les sensibiliser sur leurs obligations envers l'enfant (contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant, maintien des liens de l'enfant avec chacun des parents).

**De quoi parle-t-on lors de ces séances ?** Le trio d'animateurs est à l'écoute des parents et répond aux questions qui les préoccupent comme les aspects sociaux et psychologiques de la séparation, les réactions et les besoins des enfants en fonction de leur âge, les informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce et les démarches à suivre, la plus-value de la médiation familiale, les services spécialisés près de chez eux.

Pour connaître les dates et lieux des séances, rendez-vous sur <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-nord>. dans la rubrique « *Actualités* ». Pour s'inscrire, envoyer un mail à [etrepresentsapreslaseparation@caf-nord.cnafmail.fr](mailto:etrepresentsapreslaseparation@caf-nord.cnafmail.fr) en indiquant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date et lieu de la séance à laquelle on souhaite participer.



### Fin de saison au P.P.C.R.

Depuis le 14 mai dernier le championnat par équipes est terminé. Les trois équipes du P.P.C.R. se sont bien battues tout au long du championnat.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, le dernier match n'a pas encore été joué et nous ne pouvons pas vous dire si l'équipe de départementale 1 termine deuxième ou première de sa poule, ce qui permettrait l'accès à la Régionale, surprise à la rentrée de septembre pour nos lecteurs.

Quant à l'équipe de départementale 2, celle-ci ayant eu des soucis de présence de joueurs, occupés à d'autres activités, elle termine bonne dernière de sa poule et jouera la saison prochaine en division inférieure. Félicitons également notre équipe « vétérans »

qui termine quatrième de sa poule, malgré des rencontres soutenues face à des adversaires beaucoup mieux classés.

Le tournoi de fin de saison, le traditionnel barbecue et l'assemblée générale auront lieu en juin comme d'habitude. Tous les joueurs du P.P.C.R. vous souhaitent de bonnes vacances et remercient tous les Réchigniens qui les suivent via ce bulletin et les différents supports et réseaux sociaux (le blog du club sur <http://ppcr.over-blog.com> et la page Facebook « Club Ppcr »).

*Sportivement vôtre, le comité du P.P.C.R.*



### Chasse aux œufs des Ateliers Créations

Le dimanche 16 avril 2017, les Ateliers Créations des Petits Réchigniens ont organisé leur traditionnelle chasse à l'œuf dans le parc de la Mairie.

Pour cette occasion, c'est près de 190 enfants, résidant sur le territoire de la commune et des environs, qui se sont lancés à la recherche des 2 000 œufs, sucettes et petits œufs en chocolat, disséminés par les lapins et les cloches de Pâques, dans trois zones distinctes (une réservée aux

petits de 1 à 2 ans, une autre pour les enfants de 3 à 6 ans et la dernière pour les grands jusque 11 ans).

La matinée s'est clôturée par le tirage au sort de la tombola où le premier lot était un panier de chocolats. Enfants, parents et familles sont repartis ravis de cette matinée.



### Concours des Archers de l'Ecrevisse

Le club des Archers de l'Ecrevisse a organisé, comme chaque année, un concours de tir nature comptant pour la qualification aux championnats de France dans le bois de la Redoute. Cette année, en raison des élections présidentielles, celui-ci a eu lieu le dernier week-end d'avril (et non le premier week-end de mai).

Près de 65 archers se sont ainsi retrouvés, originaires du département mais aussi des départements limitrophes, sous un temps splendide, sur l'un des plus beaux terrains mais aussi un des plus techniques de la saison.

Le tir nature est une discipline en parcours qui consiste à tirer deux flèches sur une cible constituée d'une photo d'un animal, depuis un pas de tir double. C'est-à-dire que l'on tire la première flèche du piquet rouge par exemple, puis la seconde du piquet bleu et ceci en trente à quarante-cinq secondes suivant la catégorie d'âge du tireur. Le parcours se compose de 21 cibles le matin et autant l'après-midi.



### Lavage auto par l'A.P.E. Paul Langevin

Durant toute la matinée du lundi 1<sup>er</sup> mai 2017, les membres de l'Association des Parents d'Élèves de l'école maternelle Paul Langevin ont organisé sur la Place de Nice leur second lavage auto, avec près de 20 voitures « bichonnées ». Dans le même temps, du muguet était proposé à la vente.

L'argent récolté permettra ainsi de contribuer au financement d'activités et de cadeaux pour les enfants de l'école. Les membres de l'A.P.E. remercient chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette opération.



**GALA DE DANSE  
MADISONN SHOW**

Vendredi 2 Juin

Salle des fêtes de Recquignies

à partir de 19h00

Entrée adulte : 5 euros

Enfant de 3 à 12 ans : 3 euros  
Gratuit pour les moins de 3 ans

Buvette  
et  
restauration  
**SUR PLACE**

### Concert de printemps de l'Harmonie

Le vendredi 17 mars 2017, l'Harmonie de Recquignies avait donné rendez-vous à la population dans la salle des fêtes pour la présentation de son concert de printemps. La soirée a débuté par la prestation des élèves de l'école de musique, sous la direction de Daphnée Marmignon, qui ont joué « *A vous dirais-je maman* » et « *L'eau vive* ». Vint le tour de la chorale MéliMélodie, dirigée par Michel Picavet, avec « *Da Dou Ron Ron* », « *L'Hymne à l'Amour* », « *Faut rigoler* », « *Gaudeamus* » et « *Le printemps* ».



Ensuite, sous la baguette d'André Philippe, les musiciens de l'Harmonie de Recquignies ont interprété des morceaux divers et variés tels « *Insieme* », « *Gatt Ross* », « *L'Arlésienne* », « *Singing in the rain* », « *River of Babylone* », « *Modern story* » et « *A tribute to Gilbert Bécaud* ».

Enfin, le J.C.W Band de Bougnies, dirigé par Jean-Claude Wastiaux, a clôturé cette agréable soirée musicale, en l'honneur de l'arrivée du printemps, avec un récital composé de « *Zacatecas* », « *Sailing* », « *Danse for Kings* », « *Besame Muncho* », « *I do it for you* », « *Can't help falling in love* », « *Holiday in Jamaïca* » et « *Don Pedro* ».





### Exposition « Carnets indiens » de Violette Gentilleau

La médiathèque de Recquignies a accueilli du mardi 25 avril au samedi 06 mai 2017 l'artiste Violette Gentilleau. Observer, dessiner, écrire, voyager, voilà ce qui anime cette artiste polyvalente, curieuse et passionnée, diplômée des Arts Décos.

Elle y a exposé ses carnets de voyage d'Inde, où les visiteurs ont pu découvrir une nouvelle culture, un art de vivre et une philosophie qui n'a pas manqué de les étonner, sublimés par les dessins de Violette. Pour en savoir plus sur son œuvre, rendez-vous sur son site Internet <http://www.violettegentilleau.com>.

Violette Gentilleau était artiste invitée dans le cadre de la résidence-mission C.L.E.A. (Contrat Local d'Education Artistique) 2016-2017 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Hauts-de-France et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### Journée de la Poésie

Pour la deuxième année, les enfants de CM1 et CM2 des écoles primaires Jean Vilar et du Centre ont participé à la journée de la poésie à la médiathèque. Ils ont ainsi à tour de rôle et devant leurs petits camarades, récité des poèmes de Prévert ou des fables de La Fontaine. Un peu de poésie et d'évasion ne fait pas de mal !



### Deuxième concours de déguisements

Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, la médiathèque participe à la fête d'été de Recquignies et propose pour la deuxième année un concours de déguisements.

Le thème choisi est « *La Révolution Française* » : déguise-toi en Marianne, en soldat de la République ou en sans-culotte, et remporte un lot : tickets de manèges, balade en chameaux, bonbons seront offerts aux meilleurs déguisements.

Rendez-vous à 16h00 à la [medi@nice](mailto:medi@nice).



### Deuxième medi@nice dictée

Après le succès de la dictée du 24 mars dernier, la [medi@nice](mailto:medi@nice) remet ça le 02 juin 2017. Rendez-vous est donné à l'auditorium de la médiathèque à 16h00.

Ce sera l'occasion de tester ses connaissances en orthographe, grammaire, conjugaison, tout en s'amusant. La correction est proposée juste après la dictée, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



### Ateliers récréatifs

Durant les vacances de Pâques, la médiathèque proposait un atelier d'initiation au théâtre d'ombres. 9 enfants ont ainsi pu découvrir les secrets de cette technique ancestrale et réaliser leurs propres marionnettes qu'ils ont ensuite mises en scène dans une histoire inventée par leurs soins : le récit d'une princesse enlevée par des trolls. Heureusement, tout est bien qui finit bien, et les enfants sont repartis contents.



### Semaine de la Francophonie

Du 18 au 26 mars, la commission culture et la médiathèque organisaient la deuxième semaine de la francophonie.

C'est l'association « *Histoires d'ici et d'ailleurs* » qui a eu l'honneur de débiter ces festivités, avec une pièce déjantée : « *Requiem pour des fous* ». Cette comédie en milieu hospitalier où l'on ne savait plus différencier les fous des sains d'esprit a séduit la soixantaine de spectateurs présents.

Mercredi 22 mars, plus d'une trentaine d'enfants, parents et grands-parents ont répondu à l'appel de la conteuse Ria Carbonez, qui a emmené son public dans l'univers des légendes et contes africains, à travers des récits féériques.

Quelques heures plus tard, c'est la compagnie « *La Belle Histoire* » qui revisitait devant une quarantaine de personnes le répertoire classique du génie comique Molière : au programme des extraits de quatre pièces parmi les plus célèbres du dramaturge, dont *Tartuffe* ou *Les Fourberies de Scapin*, réinterprétées avec talent par deux clowns magnifiques de drôlerie. Un commando Molière dont on se souviendra longtemps !

Le week-end du 24 mars clôturait la deuxième semaine de la francophonie avec plusieurs stars du rire, conviées à la salle des fêtes. Le public a ainsi pu découvrir le jeune Alexis Cabarez, mais aussi le magicien des mots Jean-Pierre Meurant et l'humoriste/anesthésiste Florence Cortot, pour un spectacle piquant. Le dimanche, l'humoriste belge d'origine congolaise Sum a fait montre de tout son talent, avant de céder la place à André Lamy qui, pour ses 35 ans de carrière, a offert au public réchignien un spectacle inédit, imitant les plus grandes stars de France et de Belgique, pour notre plus grand plaisir. A noter que Geoffrey Deloux et Bernard Etévé ont été mis à l'honneur en effectuant un mini one man show en ouverture des différentes journées



### Spectacle « Un ami pour la vie »

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.), la municipalité a organisé pour les enfants inscrits aux N.A.P. des écoles maternelles de Rocq et Paul Langevin un spectacle « *Un ami pour la vie* » le vendredi 07 avril 2017 à l'auditorium de la Médiathèque, pour la plus grande joie des enfants.





29ème édition - Dimanche 04 juin 2017

# Les Foulées Réchigniennes

59245 Recquignies



800m 09h15	1600m 09h30	2400m 09h30	5000m 10h15	10000m 10h15
---------------	----------------	----------------	----------------	-----------------

**Plus de 8500€ de récompenses dont 2000€ de primes !**  
 Départ Rue du Biez / Inscription et Arrivées Stade Othon Bricnot  
 Randonnées vertes de 7.5 et 12km - Animations musicales  
 Garderie et jeux pour les enfants des coureurs



## Présentation de la parade « TOUSALARU »

Parade ou pas ? Telle s'est posée la question pour la fête d'été de Recquignies qui compte des animations de déambulations sur la voie publique. Aussi, après des propositions d'idées des élus et de multiples discussions, la Municipalité a choisi de maintenir la parade mais de la raccourcir, de l'améliorer et de la recentrer sur la fête foraine, afin de diminuer les points d'accès pour les contrôles de sécurité.

Le 02 juillet 2017, premier dimanche du mois, aura donc bien lieu la désormais traditionnelle parade « TOUSALARU ». Pour la quatrième année consécutive, cette parade se tiendra à partir de 15h00 jusqu'aux alentours de 18h00. Une formule nettement modifiée pour la circonstance (mesures Vigipirate) mais avec une partie de démonstrations amplifiées sur l'aire goudronnée du stade des écoles. Une parade qui séduit chaque année le public devenant un peu plus nombreux à chaque fois. C'est donc vers 15h00 que sera donné le top-départ aux abords de la zone de l'Hôtel de Ville. Trois mini-groupes emprunteront la rue de la Gare, la rue du 06 septembre 1914, une partie de la rue Georges Herbecq, la rue des Anciens Combattants, la rue de la Brasserie, la rue Paul Durin et une partie de la rue Paul Ronval.

14 groupes participeront à la parade, dont 5 issus de nos associations locales : l'A.P.E. Paul Langevin, le B.F.C.R. et ses intraitables, la Gymnastique l'Avenir et son « Parkour », les Pêcheurs de la Redoute avec sa vache et son prisonnier, et les Madisson. Côté des invités extérieurs, on retrouvera les Arlequins avec les chtis maubeugeois, la Camellerie et ses chameaux de la société Jaco de Feignies, le Brass Band Romain avec les sourissimos de Dour, Aaron d'Orient, le cracheur de feu et son python, les majorettes d'ORS avec ses Mascottes, la brasserie d'Erquelines et ses géants, le Caber Feidh Pipe Band Ecosais de Mons, le groupe folklorique de danses folk de Grand Fayt et le char des Transformers.

## Horaire de ramassage des A.L.S.H. de juillet et d'août

Matin		Soir	
08h30	Place de Nice	17h00	Place de Nice
08h33	Rue Paul Durin	17h10	Ecole P. Langevin
08h34	Près d'Amion	17h13	Rue Paul Durin
08h37	Pablo Néruda	17h14	Près d'Amion
08h39	René Fourchet	17h17	Pablo Néruda
08h41	Quartier Ruisseau	17h19	René Fourchet
08h42	Buissonière	17h21	Quartier Ruisseau
08h43	Paul Hauquier	17h22	Buissonière
08h45	Place de Rocq	17h23	Paul Hauquier
08h48	Derimont	17h25	Place de Rocq
08h53	Ecole P. Langevin	17h28	Derimont
09h00	Place de Nice	17h33	Place de Nice

4ème édition

Fête de la **MUSIQUE**

# NUIT DES SOSIES

3h de concert non stop !

David Bastien  
Patrick Sébastien  
Bettina  
Fred Pocquet  
Renaud

Tribute France Gall

Avec la participation d'ADM Records Sonorisation et des associations de Recquignies

**Vendredi 23 juin 2017 à 20h30**  
**Place de Nice - Recquignies**

F.P.N.M.



30

**Pot d'ouverture avec les forains**  
17h30 - Salle des fêtes

**Tombola du "Ch'ti" gratuite**  
18h00 - Salle des fêtes

**Brocante/Marché Artisanal semi-nocturne par le B.F.C.R.**  
18h30 - Rue du 06 septembre  
François et son orgue de barbarie

Nouveau

**Concours communal de Pêche**  
07h00 - Etang de la Redoute

**Tournoi de jeunes avec l'A.S.R.**  
14h00 - Stade des écoles

**Jeux anciens**  
15h00 - Salle des fêtes

**Jeux de Déguisement pour enfants "La Révolution Française"**  
16h00 - Médiathèque/Podium

**Stéphano et sa guitare !**  
18h00 - Place de Nice

**Concert Tribute "TELEPHOMME"**  
22h00 - Podium

01



**Jeux anciens**  
15h00 - Salle des fêtes

**Parade d'été Tousalaru**  
14 groupes dès 15h00  
Final sur le stade des écoles  
18h30 - Brûlage des bosses

02

Nouveau circuit

**Balade des camélidés (payant)**  
18h00 - Monument aux Morts

**Revue "Au delà des rêves" Les Amazones Show**  
21h00 - Podium

**Spectacle Pyrotechnique**  
23h00 - Stade des écoles



**Manèges à tarif réduit**

**Prix Cycliste UFOLEP**  
13h30 - Départ Rue du Biez

Nouveau

**"PARKOUR" avec l'Avenir**  
18h00 - Podium/Place de Nice

**Le Madisson fait son show**  
19h00 - Podium

**Grande Tombola gratuite**  
21h00 - Podium

03

F.P.N.M.

**SUR VOTRE EXEMPLAIRE PAPIER, VOUS TROUVEREZ A CETTE PLACE LE TICKET DE TOMBOLA DU CH'TI DU VENDREDI 30 JUIN 2017 A 18H00**

**SUR VOTRE EXEMPLAIRE PAPIER, VOUS TROUVEREZ A CETTE PLACE LE TICKET DE LA TOMBOLA DE RECQUIGNIES DU LUNDI 03 JUILLET 2017 A 21H00**



# LE PETIT RECHIGNIEN

*Toutes les informations à retenir*

## **Agenda de la Vie Municipale**

**Le 08 juin**, Baptême de l'Air à partir de 17h00, Aérodrome de la Salmagne (possibilité de report au 15 ou 22 juin selon les conditions climatiques).

**Le 11 juin**, Premier tour des élections législatives de 08h00 à 18h00, Salle des fêtes et salle du Millénaire.

**Le 15 juin**, Tirage au sort des jurés à 10h00, Mairie.

**Le 16 juin**, Remise des dictionnaires à 17h30, Médiathèque.

**Le 18 juin**, Second tour des élections législatives de 08h00 à 18h00, Salle des fêtes et salle du Millénaire.

**Le 21 juin**, Distribution des bons du ducasse aux Anciens à partir de 14h00, Mairie.

**Le 21 juin**, Pot de départ en congés du personnel communal à 17h00, Auditorium.

**Le 23 juin**, Fête de la Musique / 4ème édition de la nuit de sosies à 20h30, Place de Nice.

**Le 24 juin**, Voyage des Anciens dans la Province de Namur en Belgique (départ à 08h30, retour vers 19h00).

**Du 26 au 30 juin**, Semaine de la Santé et du Sport dans les écoles primaires et maternelles.

**Du 30 juin au 03 juillet**, Fête d'été de Recquignies.

**Le 14 juillet**, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h00) et de Recquignies (11h30). Vin d'honneur à la salle des fêtes.

**Du 16 au 27 juillet**, Camp d'été municipal des 13/17 ans en Croatie.

**Le 28 juillet**, Collecte des encombrants.

**Du 07 au 26 août**, Fermeture de l'Agence Postale.

**Les 12 et 13 août**, Fête d'été du hameau de Rocq.

**Le 14 août**, Fermeture des services administratifs.

## **Agenda de la Vie Associative**

**Le 02 juin**, Gala de danse du Madisson Show à 19h00, Salle des fêtes.

**Le 04 juin**, 29èmes Foulées Réchigniennes à partir de 08h00, Stade Othon Bricot

## **Agenda de la Vie Culturelle**

**Le 02 juin**, Media@nice dictée à 16h00, Auditorium.

**Les 02 et 03 juin**, Tables thématiques « Rendez-vous du jardin », Médiathèque

## **Vignettes Stibus**

**Les 02 juin, 06 juillet et 04 août 2017**, Distribution de 09h00 à 11h30 (A à L), Mairie.

**Les 06 juin, 07 juillet et 07 août 2017**, Distribution de 09h00 à 11h30 (M à Z), Mairie.

## **Gardes des infirmiers et infirmières**

**Les 04 juin et 23 juillet**, M. Semaille (06.76.50.33.11).

**Les 05 juin et 30 juillet**, Mme Marechal (03.27.68.98.52).

**Le 11 juin**, Mme Bazzo (06.74.17.67.13).

**Le 18 juin**, Mme Daimé (06.21.26.50.33).

**Le 25 juin**, Mme Lobry (03.27.68.90.50).

**Le 02 juillet**, M. Gentile (03.27.68.90.50).

**Le 09 juillet**, Mme Marlier (06.21.66.23.52).

**Le 14 juillet**, Mme Gillard (03.27.65.89.50).

**Le 16 juillet**, Mme Homerin (03.27.66.70.18).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

*Retrouver nous sur [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)*